



RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS ET SUR CELLES DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014

Déposé à l'Assemblée nationale
par la ministre de la Famille,
ministre responsable des Aînés
et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation

MARS 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 16 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel 2013-2014 sur les activités du fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants, qui inclut des documents complémentaires permettant de faire état de l'ensemble des activités découlant du Fonds pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

Ce quatrième rapport marque le terme de la première moitié du mandat d'Avenir d'enfants. En 2013-2014, ce sont notamment 128 communautés locales qui ont été accompagnées pour la mise en œuvre de leur plan d'action.

Je tiens à souligner le travail constant effectué par le personnel d'Avenir d'enfants, qui fournit un service d'accompagnement des communautés locales et des promoteurs de projets pour le bénéfice des tout-petits québécois. Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration ainsi que la Fondation Lucie et André Chagnon pour leur engagement à mener à bien cette importante mission et faire en sorte que chaque enfant puisse arriver à l'école prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

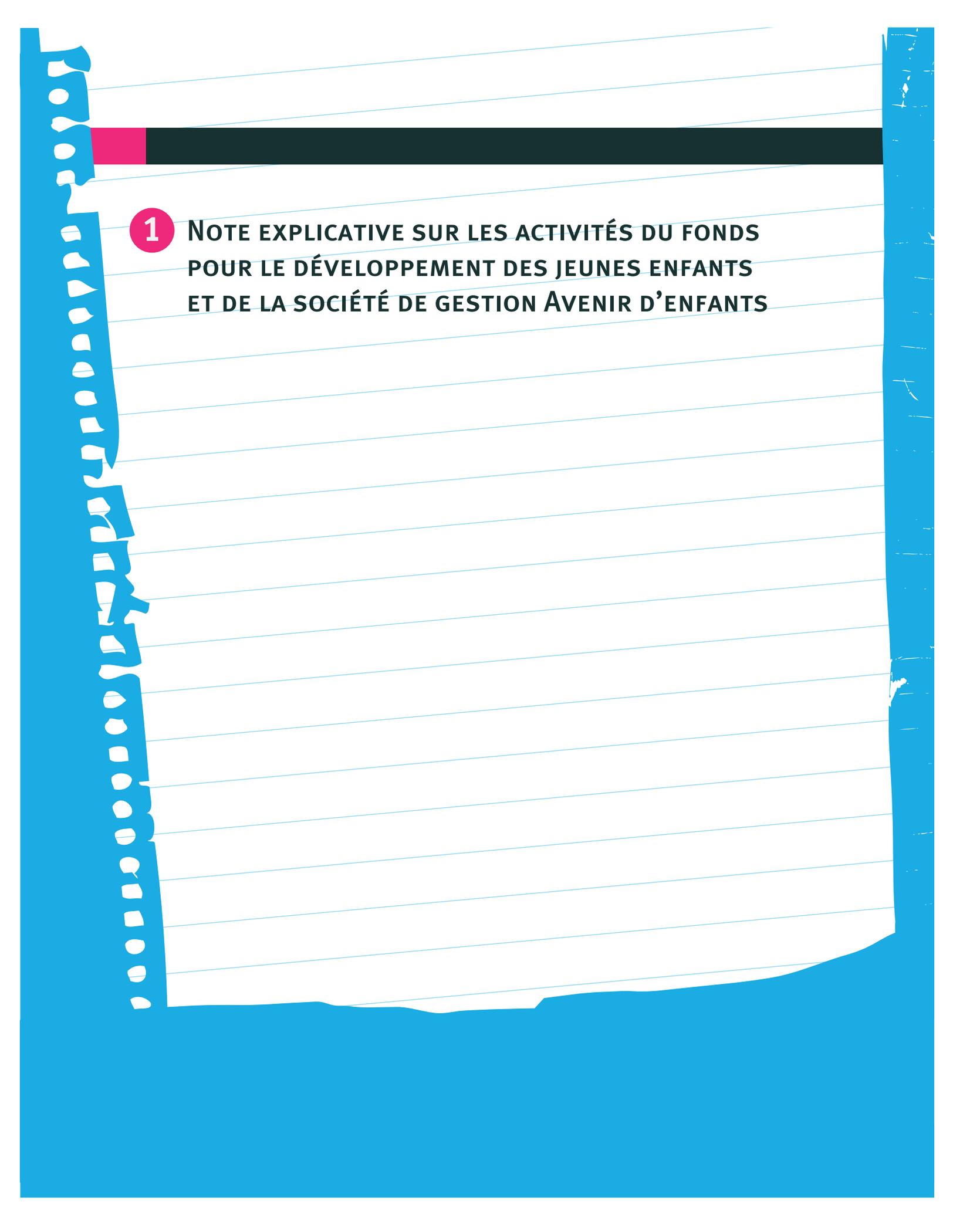
La ministre de la Famille,
ministre responsable des Aînés
et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation



Francine Charbonneau

CONTENU

- 1 Note explicative sur les activités du fonds pour le développement des jeunes enfants et de la société de gestion Avenir d'enfants
- 2 Rapport annuel 2013-2014 d'Avenir d'enfants
- 3 États financiers du fonds pour le développement des jeunes enfants



1

**NOTE EXPLICATIVE SUR LES ACTIVITÉS DU FONDS
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ET DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION Avenir d'ENFANTS**

ACTIVITÉS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS ET DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

NOTE EXPLICATIVE

Le fonds pour le développement des jeunes enfants (le « Fonds ») vise à soutenir le développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à :

- 1) favoriser, le plus tôt possible et de concert avec les parents, le développement global de ces enfants, et ce, tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, cognitif, langagier, social et affectif;
- 2) soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer au développement de leur enfant;
- 3) soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Déposé à l'Assemblée nationale en mars 2009, le projet de loi n° 7 instituant le Fonds a été sanctionné le 30 septembre 2009. La Société de gestion du Fonds, maintenant nommée Avenir d'enfants, a été créée le 15 octobre 2009. Puis, en décembre 2009 fut adopté le décret de mise en œuvre du Fonds et celui concernant l'octroi de la subvention à Avenir d'enfants. Le financement annuel de cet organisme autonome est constitué, d'une part, de 15 M\$ accordé par le gouvernement du Québec et provenant de la taxe sur les produits du tabac et, d'autre part, de 25 M\$ provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC), ce qui totalise 400 M\$ sur dix ans.

En avril 2010, Avenir d'enfants a donné le coup d'envoi de ses activités. Sa principale stratégie d'intervention s'appuie sur la mobilisation des communautés locales. Les regroupements locaux de partenaires, composés d'organismes communautaires, de services de garde, d'écoles et de commissions scolaires, d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de municipalités, peuvent présenter des projets qui s'inscrivent dans un plan d'action triennal et, par conséquent, avoir accès au financement disponible grâce au Fonds et à la contribution de la FLAC.

La seconde stratégie d'intervention vient en appui à la mobilisation locale et permet de soutenir des projets en matière d'acquisition et de transfert de connaissances, notamment ceux visant la conception d'un outil, l'adaptation d'une bonne pratique ou l'instauration d'un projet pilote. Les promoteurs admissibles sont la communauté scientifique de même que les organismes issus des réseaux communautaires, de l'enseignement, des services de garde et de la santé et des services sociaux reconnus à titre d'instituts universitaires ou de centres affiliés universitaires.

L'article 16 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie édicte que :

« Le ministre de la Famille dépose à l'Assemblée nationale, pour chaque année financière, un rapport sur les activités du fonds et sur celles de la Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants et de tout autre organisme à qui le ministre verse des subventions ou des contributions pour les fins visées aux articles 1 et 2. Ce rapport doit notamment comprendre une liste des activités, des projets et des initiatives financés et faire état, le cas échéant, des modifications apportées au protocole d'entente de partenariat conclu entre le ministre de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon. »

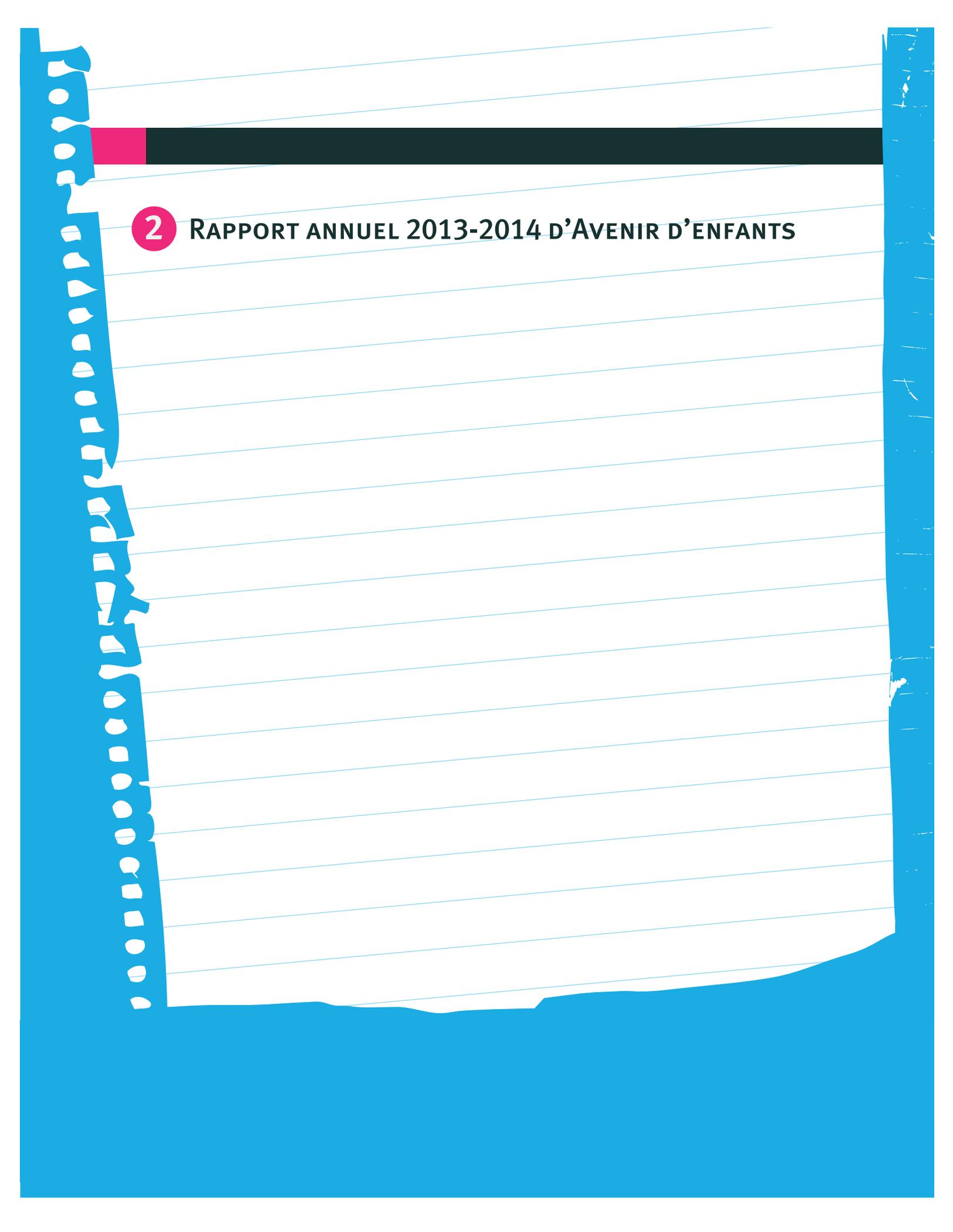
DOCUMENTS DÉPOSÉS

Tel que le requière la Loi instituant le Fonds, le ministère de la Famille dépose le rapport annuel 2013-2014 d'Avenir d'enfants faisant état des activités réalisées par la Société de gestion et des décisions d'octroi auprès des regroupements locaux de partenaires et des promoteurs de projets en acquisition et transfert de connaissances, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

Le Ministère dépose également le bilan des états financiers du Fonds, c'est-à-dire le bilan des actifs, des passifs et des surplus cumulés pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE

Aucune modification n'a été apportée au protocole d'entente de partenariat conclue entre la ministre de la Famille et la FLAC en 2013-2014.



2 RAPPORT ANNUEL 2013-2014 D'AVENIR D'ENFANTS

AVENIR D'ENFANTS

ENSEMBLE
PRÉPARER L'AVENIR

RAPPORT ANNUEL
2013-2014



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

TABLE DES MATIÈRES

VISION, MISSION, VALEURS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	3
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	6
LA GOUVERNANCE D'AVENIR D'ENFANTS	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
LE COMITÉ DE DIRECTION	10
L'ACTION D'AVENIR D'ENFANTS EN 2013-2014	11
UNE NOUVELLE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	11
PARTENARIATS AVEC D'AUTRES INSTANCES	11
<i>Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)</i>	11
<i>Grandes rencontres sur la persévérance scolaire (GRPS)</i>	12
<i>Campagne sociétale Naître et grandir</i>	14
FACILITER LA PARTICIPATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE	14
ARRIMAGES AVEC LES SOCIÉTÉS DE GESTION QUÉBEC EN FORME ET RÉUNIR RÉUSSIR	16
STRATÉGIE PRINCIPALE D'ACTION - AGIR ENSEMBLE	17
FACTEURS DE PROTECTION	19
DES EXPÉRIENCES DE PLANIFICATION EN ÉCOSYSTÉMIE	22
INSTANCES RÉGIONALES	25
EN APPUI À LA STRATÉGIE PRINCIPALE	26
LA DIRECTION PARTENARIATS ET INNOVATION	26
DESCRIPTION DES NOUVEAUX PROJETS EN TAC ET RENOUVELLEMENTS	26
LA STRATÉGIE AUPRÈS DES NATIONS AUTOCHTONES	29
LA DIRECTION ÉVALUATION	31
LA DIRECTION VALORISATION ET COMMUNICATION	32
ANNEXES	34
ANNEXE I : OCTROIS FINANCIERS EN 2013-2014	34
ANNEXE II : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	43

■ *VISION*

Que chaque enfant arrive à l'école prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire.

■ *MISSION*

Contribuer au développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté par le soutien à la mobilisation des communautés locales afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.

■ *VALEURS*

Le respect de nos partenaires et du rythme des communautés.

La créativité et le dynamisme dans une approche proactive.

La collaboration.

L'efficacité et la rigueur.

La souplesse et l'adaptation.

Le partage des savoirs et des expériences, en dehors de tout rapport de pouvoir.

■ *ORIENTATIONS STRATÉGIQUES*

- 1- Soutenir des projets, activités ou initiatives concertés qui réunissent les conditions jugées efficaces pour le développement des enfants.
- 2- Rejoindre, principalement par l'intermédiaire des regroupements locaux de partenaires, les parents et les familles en situation de plus grande vulnérabilité et établir avec eux des liens significatifs.
- 3- Renforcer la capacité des organisations locales et régionales de travailler ensemble.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

UNE EXPÉRIMENTATION INÉDITE

En 2009, en créant Avenir d'enfants, le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon ont fait un pari : celui qu'en misant de concert sur la mobilisation des communautés locales autour du développement des enfants de 0-5 ans et de leur famille, les tout-petits, plus particulièrement ceux vivant en contexte de pauvreté, auraient un meilleur départ dans la vie et seraient plus aptes à entreprendre avec succès leur cheminement scolaire.

Avec ses partenaires, Avenir d'enfants s'inscrit comme projet de société, une expérimentation inédite qui, nous l'espérons, aura un impact sur la capacité d'agir des communautés, sur les pratiques des organisations et, ultimement, sur les enfants et leurs parents.

Le rapport annuel 2013-2014 marque le terme de la première moitié du mandat d'Avenir d'enfants, qui a permis à l'organisation de se doter de paramètres pour suivre sa progression et en apprécier les résultats.

Qu'avons-nous accompli à ce jour? Avec fierté, j'affirme que nous avons plusieurs réalisations à notre actif du fait de notre collaboration avec quelque 2 000 partenaires engagés au sein des regroupements locaux, de notre association avec les leaders d'instances régionales et de notre partenariat avec des équipes de promoteurs conduisant des projets en transfert et appropriation de connaissances. J'ajoute à cette liste les actions qui ont été rendues possibles grâce à une entente avec la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, un partenaire qui accompagne des communautés dont 11 % de la population est âgée de moins de 5 ans, de même qu'avec le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et le Regional Partnership Committee du Nunavik. Bref, je salue ces femmes et ces hommes qui, de Blanc-Sablon à Valleyfield, des Îles-de-la-Madeleine à Kuujuaarapik, conjuguent leurs forces afin que les enfants soient prêts à aller à l'école, que les parents soient valorisés et outillés et que les communautés soient engagées, dynamiques et soutenantes.

Je salue également le travail de la nouvelle directrice générale arrivée en poste en juin 2013, madame Marie-Claire Rouleau, et de son équipe qui depuis cinq ans allie compétences et passion et partage les ambitions des communautés. Le soutien qu'elle propose aux regroupements locaux de partenaires s'inscrit dans un processus concerté de transformations durables des pratiques en faveur du développement optimal des enfants âgés de 0 à 5 ans.

UNE ORGANISATION APPRENANTE

Outre accompagner, Avenir d'enfants apprend. Notre participation à l'organisation d'importants projets nationaux nous a permis de tirer apprentissages et résultats que nous nous sommes empressés de réinvestir dans l'organisation.

En novembre 2013 se tenaient à Montréal les Grandes rencontres sur la persévérance scolaire (GRPS) lors desquelles Avenir d'enfants a été partenaire de réalisation¹. Elles ont rassemblé 1 500 participants dont plus de 400 provenaient du réseau d'Avenir d'enfants et du milieu de la petite enfance, des intervenants avec lesquels j'ai pu discuter lors de la Matinée Avenir d'enfants qui précédait les GRPS. Avec eux, nous avons porté une grande attention aux pistes de solutions qui s'adressent à la petite enfance et ont pour objectif de prévenir en amont le décrochage scolaire.

Avenir d'enfants a aussi été partenaire de réalisation de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)². Menée auprès de 65 000 écoliers fréquentant la maternelle 5 ans en 2012, l'enquête a indiqué qu'un enfant sur quatre présente une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de développement³. En outre, l'EQDEM nous apprend que les enfants vivant dans des lieux plus défavorisés matériellement ou socialement sont plus nombreux à présenter une vulnérabilité, des résultats qui questionnent et justifient en eux-mêmes la raison d'être des actions initiées par Avenir d'enfants et par ses partenaires.

Les membres du Conseil d'administration et moi sommes conscients de l'importance de la mission qui nous est confiée et, comme nos partenaires, nous souhaitons que chaque enfant arrive à l'école prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire.

Aussi, dans 20 ans, quand nous les rencontrerons nombreux, épanouis et diplômés en main, nous pourrions dire : mission accomplie!



Lucienne Robillard

1 - Les partenaires de réalisation des GRPS sont Avenir d'enfants, Réunir Réussir (R2), le Réseau réussite Montréal et VISAJ (la Chaire UQAC-Cégep de Jonquières sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes).

2 - Les partenaires de l'EQDEM sont le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Famille, l'Institut de la statistique du Québec et Avenir d'enfants.

3 - Santé physique et bien-être, compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et langagier, habiletés de communication et connaissances générales.

Photo : Madame Lucienne Robillard lors de son allocution au lancement de la campagne sociétale Naitre et Grandir 2013-2014 le 24 octobre 2013.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ŒUVRER À UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET ÉQUITABLE

Si, après une carrière fructueuse dans le milieu de l'éducation, j'ai été attirée et séduite par l'aventure Avenir d'enfants au point de m'y engager pour les prochaines années, c'est que je suis convaincue du bien-fondé de sa mission et que les valeurs défendues me sont chères. Sans nul doute, je crois qu'agir le plus tôt possible dans la vie des enfants et auprès de leur famille contribue à rendre la société plus juste et plus équitable. En soutenant des démarches et des projets proposés par nos partenaires, Avenir d'enfants s'inscrit dans le continuum d'actions préventives qui visent à soutenir le développement des enfants du Québec.

UNE NOUVELLE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La période de mon arrivée en juin 2013 m'a semblée idéale. En effet, l'organisation était en plein processus de planification stratégique et cette situation a fait en sorte qu'au cours de la dernière année j'ai pu participer au bilan et à l'analyse de la première moitié du mandat de l'organisation. Cela m'a permis d'avoir une compréhension fine du chemin parcouru, de constater l'ampleur du déploiement réalisé jusqu'à maintenant et d'apprécier le travail accompli par notre équipe, en collaboration avec tous nos partenaires. Dans le cadre de cette planification, une consultation a été menée au cours des mois de décembre et de janvier auprès de plus d'une centaine de personnes impliquées de près avec Avenir d'enfants, qui ont été invitées à partager leur vision du futur. Pour notre grande satisfaction, ces différentes visions convergent et sont largement partagées. Par exemple, les personnes consultées étaient généralement en accord avec la volonté de moduler la présence d'Avenir d'enfants sur l'ensemble du territoire, en intensifiant son soutien et son accompagnement dans les milieux et secteurs défavorisés, afin de cibler davantage les enfants et les parents qui y vivent⁴.

En plus de permettre de faire le point, l'année 2013-2014 a été pleine de projets et de nouvelles initiatives. À l'instar de la présidente, je pense particulièrement aux Grandes rencontres sur la persévérance scolaire dans le cadre desquelles plus de 1 500 participants ont positionné haut et fort l'importance d'agir tôt, dès la petite enfance, pour prévenir le décrochage scolaire. L'évaluation qu'ils en ont faite témoigne de façon évidente de l'apport de la petite enfance dans cette problématique. Souhaitons que le thème adopté à cette occasion, *Agir tôt, voir grand*, devienne rapidement contagieux auprès de tous les acteurs et décideurs de la société québécoise. Car, si des résultats récents témoignent d'avancées prometteuses en ce sens, notamment en ce qui concerne le taux de diplomation qui est en hausse, beaucoup de travail reste encore à accomplir.

À cet égard, la nouvelle planification stratégique nous amènera à préciser les priorités qui nous permettront de réaliser la mission de l'organisation. Et en ce sens, à l'ordre des grands chantiers qui nous occuperont au cours des années à venir, nous veillerons à collaborer au renforcement ou à la création d'alliances entre les paliers locaux, régionaux et nationaux afin d'inscrire avec fermeté la prévention dans nos façons de faire, de cibler mieux et davantage les milieux défavorisés et de soutenir l'engagement collectif ainsi qu'une mobilisation durable envers la petite enfance. Également, nous œuvrerons à capter les savoirs cumulés et les apprentissages réalisés tout au long des dix ans de vie d'Avenir d'enfants, puis à les partager afin de permettre que les effets de cette expérimentation puissent s'inscrire dans la durée.

Dans les cinq prochaines années, Avenir d'enfants doit absolument consolider l'importance d'agir tôt, marteler le message, le situer dans le continuum des actions porteuses de la réussite éducative et appuyer les efforts et les initiatives nous permettant d'agir ensemble avec plus d'efficacité et d'harmonie.



Marie-Claire Rouleau

A handwritten signature in black ink that reads "M. Rouleau".

4 - Rapport de consultation sur la planification stratégique d'Avenir d'enfants, Darvida conseil, janvier 2014.

Photo : Madame Marie-Claire Rouleau prenant la parole à l'ouverture de la Matinée Avenir d'enfants, en marge des Grandes rencontres sur la persévérance scolaire, le 4 novembre 2013.

LA GOUVERNANCE D'AVENIR D'ENFANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

HÉLÈNE BOHÉMIER

Adjointe au directeur général
Office municipal d'habitation
de Montréal

GUY BROCHU*

Premier vice-président et chef
de la direction financière
Fondation Lucie
et André Chagnon

CLAUDE CHAGNON

Président
Fondation Lucie
et André Chagnon

SYLVIANNE CHAPUT

Vice-présidente, Gouvernance, risque
et performance
Fondation Lucie
et André Chagnon

JEAN-MARC CHOUINARD

Vice-président, Stratégie
et partenariats
Fondation Lucie
et André Chagnon

MARTINE COUTURE*

Présidente-directrice générale
Agence de la santé
et des services sociaux
du Saguenay-Lac-St-Jean

ANDRÉ DONTIGNY

Directeur
Direction du développement
des individus et
de l'environnement social
Ministère de la Santé et des Services
sociaux

MARIE RHÉAUME

Directrice générale
Réseau pour un Québec famille

PIERRE ROBERT*

Sous-ministre adjoint
Direction générale
des opérations régionales
Ministère de la Famille

BRUNO SIOUI

Professeur en sciences du
développement humain et social
Université du Québec en Abitibi-Té-
miscamingue

BRIGITTE THÉRIAULT

Sous-ministre adjointe
Direction générale des politiques
Ministère de la Famille

ROGER TREMBLAY

Directeur général des régions
Ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport

* CES MEMBRES ONT QUITTÉ LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN COURS D'ANNÉE.

Le Conseil d'administration d'Avenir d'enfants a tenu cinq réunions régulières et trois réunions spéciales durant l'exercice financier, au cours desquelles les documents suivants ont été adoptés :

- Cadre de financement des instances régionales révisé;
- Cadre de financement des projets des regroupements locaux de partenaires révisé;
- États financiers au 31 mars 2013;
- Plan d'action actualisé 2013-2014;
- Politique de délégation d'autorité;
- Rapport des auditeurs;
- Recommandation pour le soutien à la participation des organismes communautaires famille aux regroupements locaux de partenaires;
- Stratégie autochtone – Volet Inuit.

Quatre réunions du comité de vérification et sept réunions du Comité d'évaluation et de reddition de comptes (CERC) ont également été tenues.



LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS ONT ÉTÉ EN POSTE
AU COURS DE L'ANNÉE 2013-2014 :

LUCIENNE ROBILLARD

Présidente du Conseil d'administration

Photo :

*Première rangée : Claude Chagnon, Brigitte
Thériault et Bruno Sioui*

*Deuxième rangée : Hélène Bohémier, Sylvianne Chaput,
Jean-Marc Chouinard, Lucienne Robillard,
André Dontigny, Roger Tremblay et Marie Rhéaume.*

LE COMITÉ DE DIRECTION

La Direction générale est assistée de cinq directions :

ANNIE AUBERTIN

*Directrice Soutien
aux communautés*

Responsable de l'opérationnalisation de la stratégie de mobilisation des communautés et de la stratégie régionale.

JACQUES BÉRARD

Directeur Évaluation

Responsable de l'évaluation des pratiques organisationnelles et de l'effet sur les communautés des actions inscrites aux plans d'action des regroupements locaux de partenaires.

DANIEL CORBEIL

*Directeur Finances
et administration*

Responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles, des technologies de l'information ainsi que du portefeuille de projets.

CATHERINE CHOUINARD

*Directrice Valorisation
et communication*

Responsable de la valorisation et du partage des connaissances ainsi que des communications internes et externes.

JULIE MELOCHE

*Secrétaire générale
et directrice Partenariats
et innovation*

En plus de ses fonctions de secrétaire générale, est responsable d'assurer la mise en œuvre de la stratégie autochtone ainsi que la mise en place de partenariats et de projets innovateurs.

Les directeurs de territoire :

MARIE BROUILLETTE

*Directrice du territoire du Centre
(Montréal, Centre-du-Québec,
Estrie, Mauricie)*

JEAN-FRANÇOIS LAPOINTE

*Directeur du territoire
de Montréal*

ANNE-MARIE LAVOIE

*Directrice du territoire de l'Ouest
(Abitibi-Témiscamingue, Outaouais,
Laurentides, Lanaudière, Laval)*

ANNIE SIMARD

*Directrice du territoire de l'Est
(Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine)*

L'ACTION D'AVENIR D'ENFANTS EN 2013-2014

UNE NOUVELLE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Après cinq ans de fonctionnement et au terme de son premier plan stratégique (2010-2013), Avenir d'enfants a entrepris en 2013 l'élaboration de sa prochaine planification stratégique qui s'échelonne jusqu'en 2019. La finalité de cet exercice permettra de voir, à partir des réalisations et des apprentissages réalisés, quels sont les facteurs de succès à réunir, les gestes à poser et sur quels acquis et réussites miser afin de planifier les stratégies à continuer, à ajuster ou à mettre en œuvre. Ceci dans le but de poursuivre la mission, d'atteindre la vision et de pérenniser les effets auprès des enfants, des familles et des communautés.

À cette fin, une démarche de consultation s'est tenue en décembre 2013 auprès d'une centaine de partenaires locaux, régionaux et nationaux d'Avenir d'enfants. Ceux-ci ont eu l'occasion de se prononcer sur les hypothèses de développement jusqu'en 2019.

PARTENARIATS AVEC D'AUTRES INSTANCES

ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS À LA MATERNELLE (EQDEM)

Avec l'Institut de la statistique du Québec et les ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Famille, Avenir d'enfants est partenaire de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE). Ce comité pilote l'EQDEM qui a été menée auprès de plus de 64 000 enfants qui fréquentaient la maternelle 5 ans en 2011-2012 et dont les résultats sont parus l'automne dernier. [L'instrument de mesure du développement de la petite enfance](#) (IMDPE), utilisé dans le cadre de l'EQDEM, a permis d'évaluer le développement de l'enfant dans cinq domaines :

1. Santé physique et bien-être;
2. Compétences sociales;
3. Maturité affective;
4. Développement cognitif et langagier;
5. Habiletés de communication et connaissances générales.

■ « Les enfants vivant dans un quartier plus défavorisé matériellement sont plus nombreux, en proportion, à présenter une vulnérabilité »



Les résultats de cette enquête qui, pour la première fois, sont disponibles pour l'ensemble du Québec⁵, viennent confirmer l'importance de la mission d'Avenir d'enfants et des actions des regroupements locaux de partenaires qui, majoritairement, visent les familles défavorisées (voir les données présentées à la section Stratégie principale d'action). En effet, le rapport conclut qu'un enfant à la maternelle sur quatre présente une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de développement. Il conclut également que « les enfants vivant dans un quartier plus défavorisé matériellement sont plus nombreux, en proportion, à présenter une vulnérabilité, tout comme ceux vivant dans un secteur défavorisé socialement⁶ » et que « La proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine est plus élevée dans les écoles considérées plus défavorisées que dans les écoles dites favorisées⁷ ».

Réinvestir les résultats

Fort de la présence de ses agents régionaux et du rôle de relayeurs d'information qu'ils exercent, Avenir d'enfants a pu recenser depuis cette parution plus de 100 actions de diffusion des résultats de l'Enquête déployées par les agences de santé et de services sociaux qui portent le dossier de l'EQDEM dans leur région respective, de même que par des intervenants en petite enfance (articles, entrevues radiophoniques, bulletins régionaux, rencontres de communautés, etc.). Cette compilation, partagée avec les partenaires de l'ICIDJE, témoigne de l'utilisation pertinente des résultats de l'EQDEM que font les acteurs régionaux et locaux. Avenir d'enfants, qui s'inscrit dans cette logique de réinvestissement des résultats d'enquête, a aussi organisé pour sa propre équipe une présentation de plusieurs des initiatives traitant de l'appropriation des résultats de l'EQDEM.

GRANDES RENCONTRES SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (GRPS)

Du 4 au 6 novembre 2013 s'est tenue la 3^e édition des GRPS. Cet important événement, dans le cadre duquel le réseau de la petite enfance occupait pour la première fois une place majeure, a accueilli près de 1 500 participants de partout au Québec de même que quelques participants de la France et de l'Ontario. Le thème de cette édition, *Agir tôt. Voir grand!*, mettait en lumière l'importance d'intervenir dès le plus jeune âge pour favoriser une entrée réussie à l'école et prévenir le décrochage scolaire. Déjà, les partenaires de réalisation des GRPS – Réunir Réussir, Réseau Réussite Montréal, la Chaire VISAJ et Avenir d'enfants – illustraient de façon éloquente ce parti pris en faveur d'un continuum afin de consolider les liens nécessaires à la prévention du décrochage dès le plus jeune âge et tout au long du parcours scolaire.

Avenir d'enfants a financé et organisé la venue de 400 participants, tous issus de son réseau (dont regroupements locaux de partenaires, instances régionales, promoteurs en transfert et acquisition de connaissances (TAC), Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du

■ *Le thème de cette édition, Agir tôt. Voir grand!, mettait en lumière l'importance d'intervenir dès le plus jeune âge pour favoriser une entrée réussie à l'école et prévenir le décrochage scolaire.*

Québec et du Labrador). Par sondage, ceux-ci ont signifié que, même si la participation à ces rencontres était une première pour leur milieu, ils se sont sentis interpellés par le mouvement de la persévérance scolaire (97 %) et ont indiqué qu'ils participeraient de nouveau à un tel type d'événement (92 %). Par ailleurs, le rapport d'évaluation préliminaire de l'événement indique qu'« à la lumière des résultats, on peut conclure que les GRPS ont permis d'attirer des gens aux attaches institutionnelles diversifiées et que la fréquentation des GRPS par un grand nombre de participants provenant du secteur de la petite enfance pose les bases d'une plus grande collaboration entre ce secteur et celui de la persévérance scolaire, tel que souhaité par les organisateurs au chapitre des retombées ⁸ ».

■ *Ce second rendez-vous s'est avéré une excellente occasion de réseautage et de partage d'expériences, d'outils et d'idées entre les territoires.*

Matinée Avenir d'enfants

En marge des GRPS, les 400 partenaires d'Avenir d'enfants se sont réunis dans la matinée du 4 novembre lors de la Matinée Avenir d'enfants. Une telle rencontre ne s'était pas produite depuis 2011, alors que 250 personnes (acteurs locaux de partout au Québec et partenaires en petite enfance) s'étaient réunis dans le cadre du forum Tous pour eux! Ce second rendez-vous s'est avéré une excellente occasion de réseautage et de partage d'expériences, d'outils et d'idées entre les territoires. Également, il a permis aux participants de se reconnaître comme partie prenante du grand réseau d'Avenir d'enfants.

En ouverture de la Matinée, une « [ligne de temps](#) » de l'organisation a été présentée par les deux bailleurs de fonds d'Avenir d'enfants, la présidente du Conseil d'administration ainsi que la directrice générale :

- La genèse du projet – **MONSIEUR CLAUDE CHAGNON**, *président de la Fondation Lucie et André Chagnon*
- La création du Fonds pour le développement des jeunes enfants – **MADAME ANDRÉE DIONNE**, *directrice du développement des enfants au ministère de la Famille*
- Avenir d'enfants, une approche innovante qui prend de l'ampleur – **MADAME LUCIENNE ROBILARD**, *présidente du Conseil d'administration*
- Des perspectives prometteuses pour penser l'action dès la toute petite enfance – **MADAME MARIE-CLAIRE ROULEAU**, *directrice générale d'Avenir d'enfants*

Le clou de cette matinée a sans aucun doute été la conférence de monsieur Boucar Diouf, puisque 98 % des participants ont signifié leur grande satisfaction à la suite de sa prestation qui traitait de la parentalité en général et de sa paternité en particulier dans un Québec riche de toutes ses cultures. Enfin, 96 % des participants se sont dits satisfaits de l'organisation de la Matinée.



5 - L'EQDEM constitue une seconde enquête ayant comme instrument de mesure l'IMPDE. Entre 2006 et 2009, la région de Montréal ainsi que différents regroupements financés par Québec Enfants avaient mené des enquêtes sur leur territoire. Il faut toutefois préciser que des différences méthodologiques font en sorte que les résultats ne sont pas directement comparables.

6 - Institut de la statistique du Québec (2012). Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle.

7 - Ibidem.

8 - Michel Janosz, Jonathan Lévesque et Mireille Jetté (février 2014). Évaluation des Grandes rencontres sur la persévérance scolaire (GRPS) 3e édition – Rapport préliminaire.

■ Le clou de cette matinée a sans aucun doute été la conférence de monsieur Boucar Diouf



CAMPAGNE SOCIÉTALE NAÎTRE ET GRANDIR



Depuis ses débuts en 2009, Avenir d'enfants collabore à la campagne sociétale d'information, d'éducation et de sensibilisation Naître et grandir, mise de l'avant par la Fondation Lucie et André Chagnon. Cette campagne vise les parents québécois dont les enfants sont âgés de 0 à 5 ans.

Depuis 2012, elle s'intéresse à l'importance de la lecture aux tout-petits dès leur plus jeune âge. Son intensification en 2013, par l'intermédiaire de la distribution de centaines de livres destinés aux familles ainsi que de trousseaux d'accompagnement destinés aux intervenants, a permis de consolider davantage cette collaboration puisque leur distribution s'est notamment faite avec l'aide des regroupements locaux de partenaires que soutient Avenir d'enfants.

FACILITER LA PARTICIPATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE

L'article 4.8 du protocole d'entente liant les deux bailleurs de fonds d'Avenir d'enfants stipule que : « *La Société de gestion reconnaîtra que la mobilisation des communautés locales aura avantage à s'enrichir de l'apport de tous les partenaires œuvrant auprès de la petite enfance, notamment le milieu des services de garde à l'enfance, le municipal, la santé, l'éducation et le communautaire. En outre, à l'égard des organismes communautaires Famille (OCF), la Société de gestion, en collaboration avec les organisations concernées, portera une attention particulière à documenter les conditions et à identifier les formes d'appui susceptibles de faciliter la contribution de ces derniers* ».

Ainsi, dès sa création, il était annoncé qu'Avenir d'enfants devrait se pencher sur la question de la participation des OCF aux regroupements locaux de partenaires soutenus, avec le ministère de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon ainsi qu'avec ses partenaires de la [Fédération québécoise des organismes communautaires Famille](#) (FQOCF).

Au terme des travaux menés en 2012 et 2013 (dont un sondage et des groupes de discussion auprès des OCF), un rapport assorti des deux recommandations suivantes a été déposé et adopté à la rencontre du Conseil d'administration de juin 2013 :

1. L'octroi d'un montant forfaitaire de 10 000 \$ par année aux OCF qui participent activement aux regroupements locaux de partenaires accompagnés par Avenir d'enfants et sont reconnus par le ministère de la Famille;
2. La mise sur pied d'un comité permanent bilatéral de suivi composé de représentants de la FQOCF et d'Avenir d'enfants.

Ce projet pilote est d'une durée de deux ans et, depuis octobre 2013, 188 OCF ont bénéficié de cet octroi. Un bilan sera effectué au cours de la deuxième année d'application de l'article afin que des recommandations soient formulées pour la suite des choses.

Le tableau suivant montre la répartition des octrois selon les [territoires](#).



■ Ainsi, dès sa création, il était annoncé qu'Avenir d'enfants devrait se pencher sur la question de la participation des organismes communautaires Famille aux regroupements locaux de partenaires

ARRIMAGES AVEC LES SOCIÉTÉS DE GESTION QUÉBEC EN FORME ET RÉUNIR RÉUSSIR

Les trois sociétés de gestion (Avenir d'enfants, Québec en Forme et Réunir Réussir) créées à quelques années d'intervalle par le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon autour du développement des enfants, des saines habitudes de vie et de la réussite éducative, ont amené les acteurs locaux à réclamer un meilleur arrimage dans les processus de planification de leurs plans d'action.

Dès le printemps 2013, Avenir d'enfants et Québec en Forme collaborent, dans le respect des missions et des objectifs de chacun, pour faciliter le travail de quelques regroupements locaux qui ont la volonté d'arrimer une démarche partenariale écosystémique pour les enfants de 0-5 ans.

Par la suite, les représentants des trois sociétés de gestion se sont réunis dans le but d'identifier les opportunités, les obstacles et les modèles possibles en matière d'arrimage et de cohésion. Depuis décembre, un suivi régulier et conjoint est effectué auprès de partenaires qui expérimentent de nouvelles approches.

Parmi les apprentissages réalisés jusqu'à maintenant par les partenaires et les trois sociétés de gestion, notons la volonté des milieux de travailler ensemble et d'investir du temps pour le faire, le respect du rythme de chacun et l'anticipation des impacts potentiels sur la gouvernance de chacun.



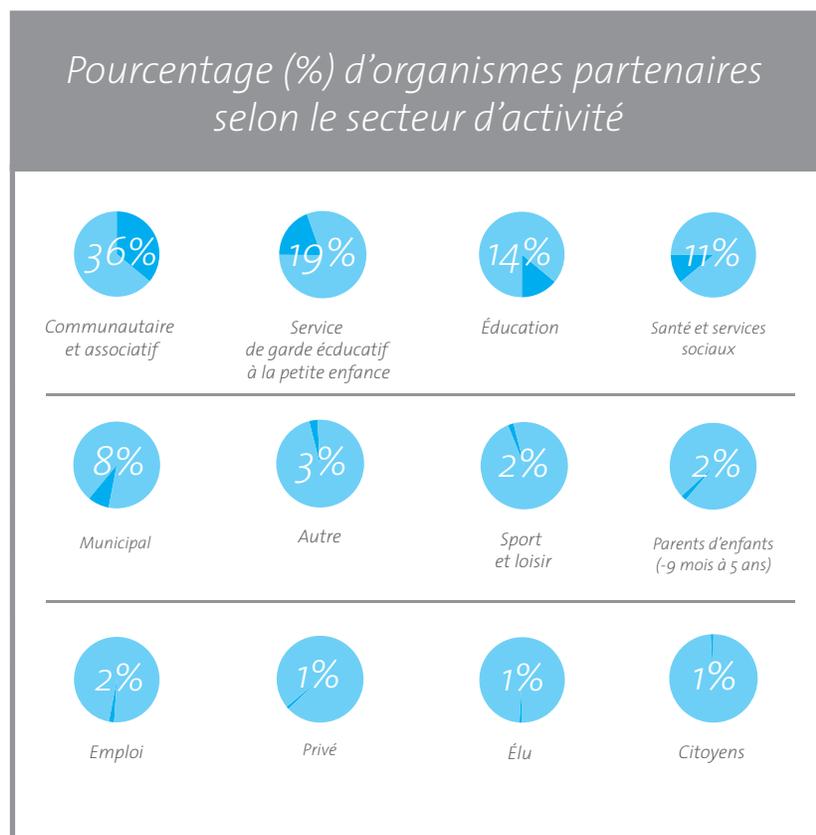
STRATÉGIE PRINCIPALE D'ACTION - AGIR ENSEMBLE

LA DIRECTION SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS

Dans le cadre de sa stratégie principale, Avenir d'enfants accompagne et finance des regroupements locaux de partenaires concernés par la petite enfance qui, ensemble, dressent un portrait de leur communauté locale à l'égard de la situation des enfants de 0 à 5 ans et de leur famille. Les constats qui ressortent de ces portraits, les éléments consensuels qui s'en dégagent et le choix qu'ils font d'intervenir sur des éléments pour lesquels ils ont la capacité d'agir, les conduisent à planifier et à mettre en œuvre des plans d'action communs favorisant le développement global des tout-petits et leur entrée réussie à l'école.

■ *Avenir d'enfants accompagne et finance des regroupements locaux de partenaires concernés par la petite enfance qui, ensemble, dressent un portrait de leur communauté locale à l'égard de la situation des enfants de 0 à 5 ans et de leur famille.*

REPRÉSENTATION DES PARTENAIRES PARTICIPANTS AUX REGROUPEMENTS LOCAUX SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ :



DÉMARCHE PARTENARIALE ÉCOSYSTÉMIQUE

Dès 2011, afin de mettre davantage en valeur l'expérience des milieux, d'optimiser la stratégie principale et d'outiller les partenaires, Avenir d'enfants développait une démarche partenariale écosystémique adaptée à son contexte. Au 31 mars 2014, 99 regroupements avaient fait leur planification en écosystémique sur les 128 accompagnés en 2013-2014, ce qui constitue 77 % des regroupements financés. Le virage vers cette approche se poursuivra jusqu'en 2015. Cette année, 45 formations ont été données aux membres des regroupements soutenus et ont touché un total de 744 participants.

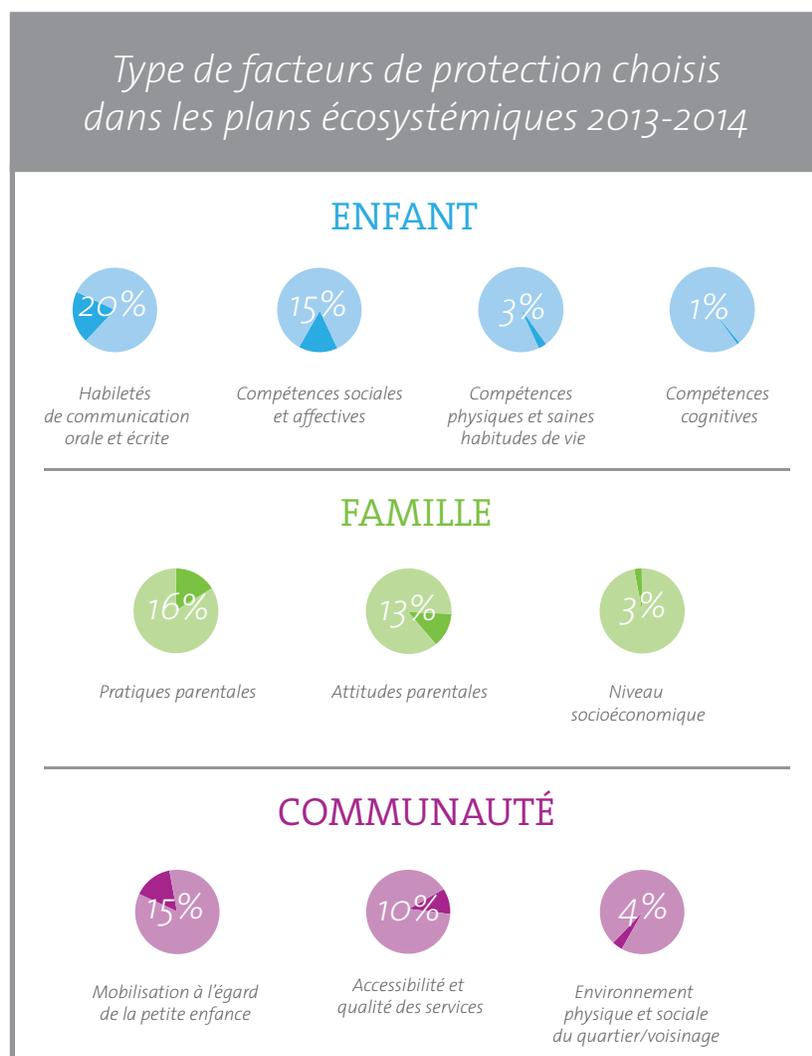
LA DÉMARCHE PARTENARIALE ÉCOSYSTÉMIQUE, C'EST QUOI?

Pour Avenir d'enfants, l'approche écosystémique consiste à prendre en compte l'enfant et ses différents environnements dans une relation dynamique où l'influence est réciproque et la planification d'une action est faite collectivement par tous les acteurs réunis dans un même projet.

En développant son approche écosystémique, Avenir d'enfant travaille à soutenir 10 facteurs de protection validés par des experts de différentes universités. Ces éléments, lorsqu'ils sont optimaux, favorisent le développement global de l'enfant et son entrée à l'école. Ils sont regroupés autour de trois systèmes : enfant, famille, communauté.

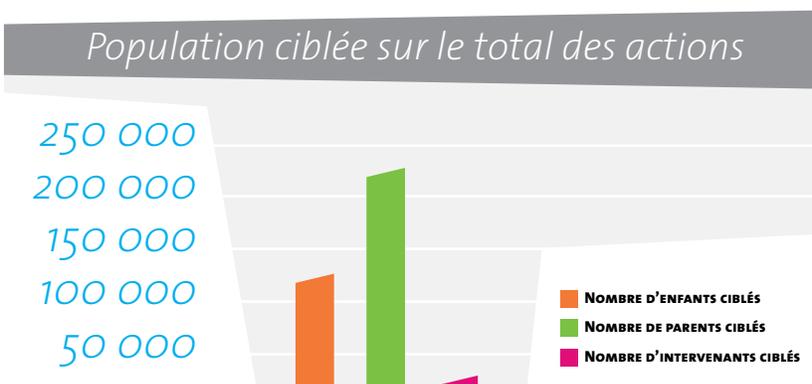
FACTEURS DE PROTECTION

En 2013-2014, le recensement des activités soumises dans les plans d'action montre notamment la préoccupation des regroupements locaux de partenaires quant au développement des habiletés de communication orale et écrite chez les tout-petits. Cette préoccupation trouve écho dans les résultats de l'EQDEM parus à l'automne 2013.

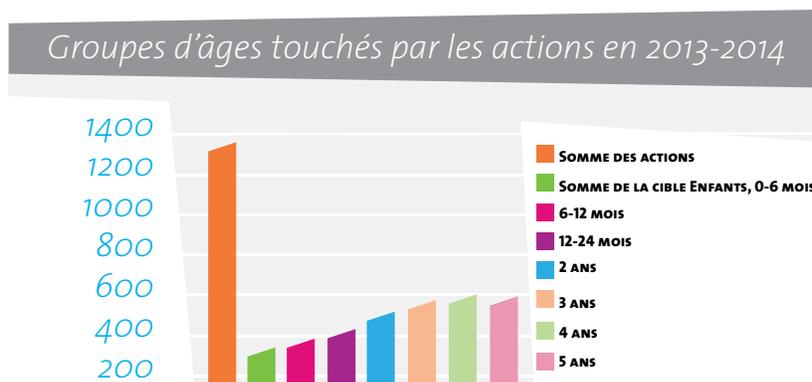


AU CHAPITRE DES ACTIONS, QUELQUES DONNÉES...

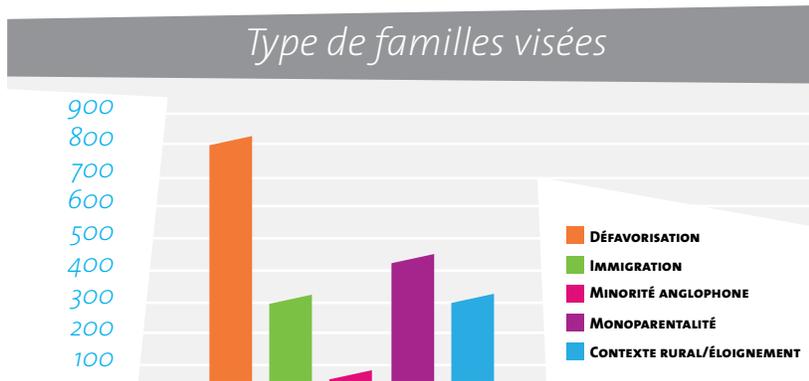
Le parent est l'acteur prépondérant pour tout ce qui touche son enfant. Ainsi, pour avoir un impact réel sur les enfants, il est normal de passer par les parents. Le tableau suivant montre que la majorité des actions proposées dans les plans des regroupements locaux de partenaires visent ces derniers, principalement à travers des activités parent-enfant. Plusieurs de ces actions ont pour but de développer les habiletés parentales.



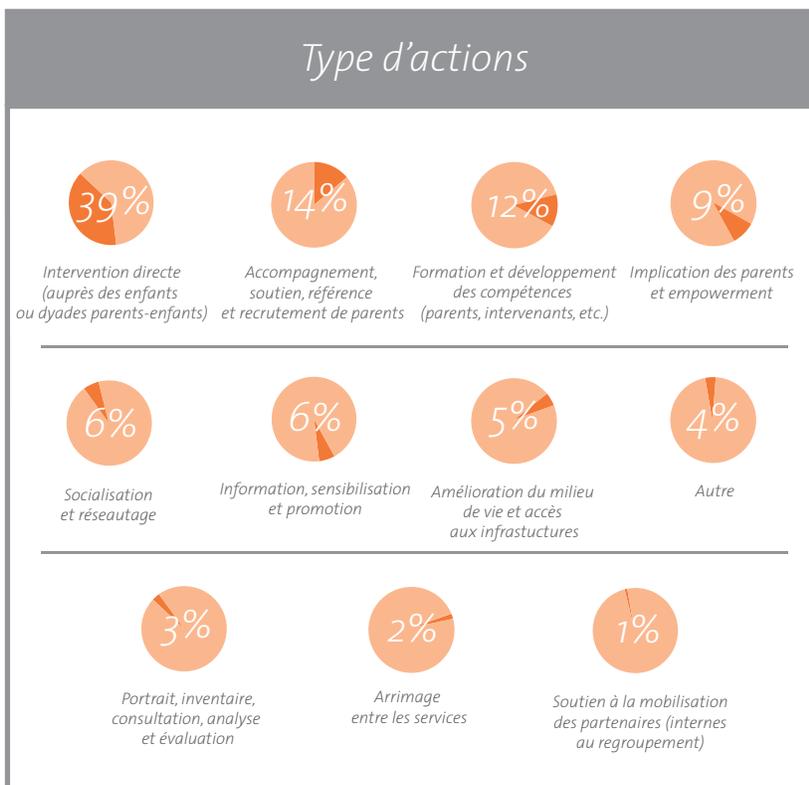
Les plans déposés par les partenaires en 2013-2014 ont compté près de 1400 actions. Il faut noter que plusieurs d'entre elles ciblent plus d'un groupe d'âge. En outre, celles visant les enfants de quatre ans sont les plus nombreuses, marquant l'importance qui est accordée au passage vers l'école. En ce qui concerne les actions visant les tout-petits, elles sont moins nombreuses, ce qui souligne la nécessité de sensibiliser davantage à l'importance d'agir très tôt.



Le tableau suivant montre quant à lui qu'une grande proportion des actions déployées par les regroupements locaux vise les familles défavorisées. Les partenaires consultés dans le cadre de la planification stratégique ont toutefois souligné que ces familles sont souvent plus difficiles à joindre et que l'intervention auprès d'elles demande plus de temps.



Ce tableau classe les actions soumises en 2013-2014 selon les secteurs d'intervention privilégiés par les regroupements locaux de partenaires.



DES EXPÉRIENCES DE PLANIFICATION EN ÉCOSYTÉMIE

Selon les partenaires des regroupements locaux, la démarche partenariale écosystémique offre un cadre structurant qui facilite l'échange et la réflexion des acteurs et permet d'accompagner chaque territoire en fonction des caractéristiques qui lui sont propres. En contrepartie, elle est parfois jugée exigeante et nécessite un accompagnement plus intensif dans sa phase d'implantation.

Les témoignages suivants offrent quatre portraits, (un pour chaque territoire) de démarches qui ont été menées en 2013-2014. Ils permettent de constater que, malgré les difficultés rencontrées, ce sont l'ensemble des partenaires, y compris les familles, qui en sortent gagnants.



GRANDIR EN SANTÉ TOUS ENSEMBLE (GESTE) VISER DES OBJECTIFS COMMUNS

Lorsqu'elle parle de la démarche partenariale écosystémique, madame Mae Chamberland, coordonnatrice du GESTE, un regroupement de partenaires de la région de Gatineau, s'enthousiasme : « J'ai rarement vu quelque chose d'aussi intéressant en terme de planification. Tout le monde a mis sa vision en commun et y a contribué de son expertise. Personne n'était là uniquement pour mettre de l'avant son propre objectif, puisque la structure de la démarche partenariale écosystémique est conçue pour viser des objectifs communs! »

C'est ainsi que le regroupement de partenaires GESTE a mis en place une démarche écosystémique qui visait l'éveil à la lecture, mais également le développement des habiletés parentales. On souhaitait, pour y arriver, que les parents tissent un meilleur lien de confiance avec les intervenants du secteur.

« Les partenaires avaient émis des constats sur ce qu'ils observaient dans leur milieu et ils énuméraient les transformations qu'ils souhaitaient voir se réaliser », raconte madame Chamberland. L'organisme a réuni, dès le printemps 2013, des écoles primaires, des centres de la petite enfance ou encore des maisons de la famille.

Dans un but commun de développer de meilleures attitudes parentales, les organismes partenaires ont mis en place, par exemple, des activités de café-rencontre où les parents pouvaient échanger avec des spécialistes, ou un camp préparatoire à l'école pour favoriser la transition des familles vers un nouveau milieu.

Un autre bel exemple d'action en écosytémie touche aussi les activités de démarchage à domicile réalisées par des animatrices du GESTE. L'approche

■ *« Personne n'était là uniquement pour mettre de l'avant son propre objectif, puisque la structure de la démarche partenariale écosystémique est conçue pour viser des objectifs communs! »*

conviviale de ces dernières, qui plait aux parents, fait en sorte que tous les partenaires leur réfèrent des familles. Il arrive même que les animatrices trouvent une ressource appropriée et la réfèrent vers une famille.

CONCERTATION AHUNTSIC PETITE ENFANCE (CAPE) ÉVITER LE DÉDOUBLEMENT DES SERVICES

Pour le regroupement CAPE situé à Montréal, la démarche écosystémique a réuni une quinzaine de partenaires du quartier autour de la table, dont un centre de santé et de services sociaux, des organismes communautaires et des centres de la petite enfance.

Le quartier Ahuntsic, comme le souligne Novembre Mercier, coordonnatrice du regroupement CAPE, est caractérisé par une forte immigration de première génération expliquant du coup les faibles habiletés langagières identifiées comme un des enjeux du quartier. La priorité choisie par les organismes fut donc l'implantation du programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture (PAELE) pour les enfants du secteur. Comme PAELE s'implante à l'aide de l'approche écosystémique, un projet expérimental a été proposé. Accompagné de façon conjointe et simultanée par Avenir d'enfants et PAELE, le regroupement a réalisé une planification davantage globale ralliant tous les acteurs du quartier. Le travail de planification a été exécuté en tenant compte des exigences et du degré de précision requis pour répondre aux critères du programme PAELE.

En tout, environ 4 500 enfants étaient visés par cette démarche. Le plan d'action prévoyait plusieurs actions concrètes ciblant l'éveil à la lecture et à l'écriture déclinées selon les trois systèmes (enfant, famille et communauté). À titre d'exemple, mentionnons que l'action « Création des tout-petits » permettra le développement de liens entre des familles dont les enfants fréquentent les CPE et la bibliothèque du quartier; les formations en lecture interactive serviront de prétexte afin d'ouvrir le dialogue avec plusieurs garderies et services de garde en milieu familial; la joujouthèque, à travers l'action « On joue ensemble », sera un lieu d'intervention en ÉLÉ; le festival Je lis, tu lis joindra des familles dans les organismes du milieu et dans les parcs en saison estivale.

Si les organismes impliqués ont parfois noté la lourdeur de la démarche écosystémique, les rencontres mensuelles exigeant l'engagement accru des participants, ils ont aussi souligné les avantages à identifier ensemble tous les éléments qu'ils souhaitaient voir renforcer chez les enfants de 0-5 ans du secteur. « La démarche écosystémique évite le dédoublement de services, explique Novembre Mercier. Les partenaires réellement impliqués étaient très investis dans le processus, facilitant du coup l'arrimage des services offerts dans le quartier. »



■ « Les partenaires réellement impliqués étaient très investis dans le processus, facilitant du coup l'arrimage des services offerts dans le quartier »



DOMAINE-DU-ROY 0-5 ANS CONCENTRER LES ÉNERGIES POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS

Pour le coordonnateur du Domaine-du-Roy 0-5 ans de la région du Lac-Saint-Jean, Jean-François Quessy, le fait de travailler en écosystémie permet notamment de mieux cibler les actions qui auront le plus d'impact. « C'est beaucoup plus logique de travailler de cette façon, explique-t-il. Auparavant, on pouvait partir dans plusieurs directions, mais cette démarche nous permet au contraire de cibler des objectifs clairs et précis. »

Pour ce regroupement, les grandes priorités retenues visaient le renforcement des habiletés parentales de même que l'amélioration des relations parents-enfants, les organismes partenaires constatant que ces éléments étaient des priorités sur lesquelles ils devaient travailler pour le mieux-être des familles du territoire.

En tout, une quinzaine de partenaires ont œuvré main dans la main à la réalisation de cet objectif, et ce, sous l'impulsion du Regroupement Domaine-du-Roy 0-5 ans. Environ 1 600 enfants du territoire étaient visés par la démarche. En favorisant une relation équilibrée avec leurs enfants ou en établissant de meilleures routines, les partenaires ont entre autres mis en place des activités de cuisine parent-enfant, des joujouthèques mobiles ou encore, des ateliers de stimulation 0-12 mois parent-enfant.

La démarche écosystémique, qui obligeait les organismes à choisir trois priorités bien définies, a aussi fait en sorte de concentrer solidement les énergies de chacun. « L'écosystémie nous amène tous à tirer dans la même direction et cela apporte sans aucun doute de meilleurs résultats! »

■ *« Le plus gros défi de l'approche écosystémique a été de s'entendre sur des objectifs rencontrant les préoccupations des parents, et non sur des objectifs identifiés par les organismes »*



REGROUPEMENT PRIORITÉ ENFANTS NICOLET-YAMASKA UNE DÉMARCHÉ EXIGEANTE, MAIS QUI DONNE DES RÉSULTATS

Dans le territoire Centre, le Regroupement Priorité Enfants Nicolet-Yamaska a utilisé la démarche partenariale écosystémique pour développer le renforcement des habiletés sociales, tant chez les parents que chez les enfants de la région. Le Regroupement a réussi un véritable tour de force pour y arriver : réunir des partenaires et maintenir leur participation active aux 22 rencontres tenues en 2013-2014.

Les organismes partenaires ont mis en place des programmes qui visaient les clientèles parents et enfants à la fois. Par exemple, les enfants de 18 mois à 3 ans ont pu prendre part au programme Les Petits Explorateurs alors que les parents étaient invités à une rencontre de groupe pour discuter ensemble des défis posés par l'éducation des petits de cet âge. L'activité qui suivait avait pour objectif de développer des comportements appropriés chez les enfants, et d'enseigner aux parents des interventions qu'ils pourraient mettre en pratique à la maison.

Pour Marthe Tétreault, directrice du Centre Ressource-Naissance de Trois-Rivières et membre du comité de gestion du Regroupement, ce type d'activité émanait du désir des partenaires de répondre effectivement aux besoins des parents. « Le plus gros défi de l'approche écosystémique a été de s'entendre sur des objectifs rencontrant les préoccupations des parents, et non sur des objectifs identifiés par les organismes », explique madame Tétreault. Mais ce défi est aussi une des forces de la démarche. « Quand on tente d'implanter une action sur le territoire, cela demande beaucoup d'investissement. À plusieurs, le travail avançait même si certains organismes manquaient de temps ponctuellement. C'est une démarche exigeante, mais on voit les résultats! » affirment les partenaires.

INSTANCES RÉGIONALES

Avenir d'enfants reconnaît et apporte actuellement une contribution financière à 11 instances régionales⁹. Toutes ont pour mandat de réunir des décideurs et des personnes influentes qui sont en mesure d'engager leurs organisations respectives pour qu'elles soutiennent les efforts des regroupements locaux de partenaires autour du développement global des enfants. Les actions de ces instances contribuent à répondre aux besoins et aux préoccupations des communautés locales.

9- Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Lanaudière, Laval, Montréal, Estrie, Capitale-Nationale, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Toutefois, on constate de plus en plus que des démarches issues du palier local viennent influencer et alimenter des démarches régionales. De même, on constate que, graduellement, une cohérence s'installe dans le langage avec comme pierre d'assise les facteurs de protection de la démarche partenariale écosystémique. À cet égard, quelques instances régionales manifestent de l'intérêt pour réaliser leur propre démarche de planification en écosystémie. Enfin, la fonction de coordination des regroupements locaux est de plus en plus reconnue au palier régional.



EN APPUI À LA STRATÉGIE PRINCIPALE

LA DIRECTION PARTENARIATS ET INNOVATION

Sous la nouvelle Direction Partenariats et innovation, Avenir d'enfants soutient des [projets en transfert et appropriation de connaissances](#) (TAC) qui viennent appuyer l'action terrain ainsi que la mise en œuvre des divers volets de la stratégie auprès des nations autochtones (Premières Nations, milieux urbains, Cris, Inuits).

Pour Avenir d'enfants, il s'agit d'une restructuration interne, justifiée par le désir de rassembler les projets de type partenarial et le souhait de permettre aux deux volets de cette direction de prendre un envol plus soutenu.

Le mandat de cette direction s'articule autour des tâches et des responsabilités suivantes :

- Assurer la mise en œuvre optimale du portefeuille de projets afin qu'ils répondent aux besoins identifiés par les regroupements locaux de partenaires et soutiennent le développement des capacités des joueurs clés en petite enfance;
- Soutenir la mise en place d'alliances stratégiques, de partenariats et de projets innovateurs et porteurs;
- Gérer le programme de soutien des organismes communautaires famille (OCF) à la participation aux regroupements locaux de partenaires, tel qu'indiqué à l'article 4.8 du protocole d'entente liant les deux bailleurs de fonds d'Avenir d'enfants.

DESCRIPTION DES NOUVEAUX PROJETS EN TAC ET RENOUVELLEMENTS

Six projets en transfert et acquisition de connaissances (TAC) ont été financés par Avenir d'enfants au cours de l'année 2013-2014.

NOUVEAU PROJET



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

PROJET : LA HALTE-GARDERIE DU CŒUR... POUR TOUJOURS!

Ce projet consiste à permettre à des étudiants du programme de technique d'éducation à l'enfance du Cégep de Saint-Hyacinthe de faire leur stage de

3e année auprès d'enfants d'âge préscolaire qui ont été référés par le Centre jeunesse de la Montérégie ou la Maison de la Famille des Maskoutains. Son but premier est de mieux outiller les futures éducatrices afin qu'elles soient en mesure de mieux intervenir auprès d'une clientèle plus complexe, vivant des situations familiales difficiles.

RENOUVELLEMENT DE PROJETS

FONDATION DU D^R JULIEN

PROJET : ACQUISITION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES EN PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ

Depuis 2011, avec le soutien d'Avenir d'enfants, la Fondation du D^r Julien a pu réaliser la codification des savoirs en pédiatrie sociale en communauté. L'objectif principal était la réalisation d'un document de référence permettant aux praticiens d'avoir une base commune. Sur les trois volets qui composent le cœur de la pédiatrie sociale en communauté (la médecine, le travail social ainsi que le droit intégré), seuls la médecine et le travail social ont pu être codifiés.

Une quatrième année a donc été ajoutée au projet afin de pouvoir réaliser la codification du volet Droit intégré. De plus, pour une quatrième année consécutive, un symposium sur la pédiatrie sociale en communauté permettra à plus d'une centaine de professionnels de se réunir et d'aborder divers thèmes en lien avec la pratique.

UNIVERSITÉ LAVAL ET RÉSEAU DES CPE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC

PROJET : PORTÉS PAR LA QUALITÉ (NOURRISSONS ET TOUT-PETITS)

L'objectif central de ce projet est l'élaboration d'un programme d'intervention permettant de soutenir le développement global des enfants de moins de trente mois. Le budget d'évaluation a été revu en 2013 afin d'y réaliser une évaluation d'implantation du programme dans le but de compléter les effets de la formation sur les éducatrices. Au total, 53 éducatrices et 32 gestionnaires de la région, répartis dans 27 centres de la petite enfance, participeront au projet.

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (ACJQ)

PROJET : MA FAMILLE, MA COMMUNAUTÉ

L'approche préventive Ma famille, ma communauté (développée par la Fondation Casey aux États-Unis sous le nom de *Family to Family*) se fonde sur

■ *Depuis 2011, avec le soutien d'Avenir d'enfants, la Fondation du D^r Julien a pu réaliser la codification des savoirs en pédiatrie sociale en communauté*



un partenariat communautaire, sur la mise en place de processus décisionnels en équipe relativement au placement de jeunes enfants, sur l'établissement et le soutien de familles-ressources de même que sur la documentation et le suivi des actions pour s'assurer de la qualité des résultats et de l'amélioration des pratiques. En mars dernier, les changements de pratiques mis en place grâce au projet avaient permis d'intervenir directement auprès de 10 enfants et de leur famille.

En 2014, une prolongation d'un an a été accordée au projet de l'ACJQ dans une perspective de l'implanter plus largement à travers leur réseau.



ASSOCIATION DES HALTES-GARDERIES COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC (AHGCQ)

PROJET : JE GRANDIS EN HALTE-GARDERIE

Environ 45 000 enfants fréquentent les haltes-garderies communautaires du Québec. La phase 1 du projet de l'AHGCQ consistait à offrir aux éducatrices des formations d'appropriation et des ateliers plus spécifiques en lien avec le programme éducatif Je grandis en halte-garderie. Un réseau de formatrices a été constitué afin d'assurer une suite au projet. Ce dernier a obtenu un grand succès auprès des éducatrices, qui appréciaient la formation de base et demandaient des outils plus poussés sur des thèmes précis ainsi que du soutien pédagogique pour les accompagner dans leurs fonctions auprès de l'enfant.

Une phase 2 a été proposée par l'AHGCQ et acceptée par Avenir d'enfants à l'été 2013. Il s'agit d'une suite logique à la première phase. Ont été ajoutés des formations spécifiques, des fascicules et des capsules vidéo sur les thèmes suivants : les habiletés sociales, les enfants à besoins/défis particuliers (en mettant une emphase sur le développement du langage) et la communication avec les parents. Du soutien pédagogique aux éducatrices sera également offert pour mieux répondre aux besoins des enfants. Le réseau de formatrices continue à être solidifié pour assurer la durabilité des acquis en cours de projet.



MAISON BLEUE

PROJET : LA MAISON BLEUE, UN MODÈLE INNOVATEUR EN PÉRINATALITÉ SOCIALE

La Maison bleue est un organisme à but non lucratif qui offre depuis 2007 des services de santé et psychosociaux à une clientèle vivant en contexte de vulnérabilité pendant la période périnatale ainsi que durant les premières années de vie des enfants.

Le projet de la Maison bleue a été accepté à l'automne 2011 par Avenir d'enfants. Il proposait d'évaluer son modèle d'intervention, c'est-à-dire les

composantes clés, les impacts auprès des femmes et des enfants, l'efficacité, les facteurs facilitants et les obstacles dans la mise en œuvre. En février 2014, une demande de rehaussement financier de la part de la Maison bleue a été acceptée par Avenir d'enfants pour lui permettre de travailler dans les meilleures conditions afin de mener à bien son projet dont la fin est prévue en 2016.

COMITÉ D'EXPERTS

Un comité consultatif d'experts ayant pour mandat de faire des recommandations sur les projets déposés auprès d'Avenir d'enfants donne son avis sur la qualité des projets présentés, sur l'ampleur et la durée du soutien ainsi que sur les conditions devant s'y rattacher. Il joue un rôle majeur dans le processus, apportant un élément de neutralité.

Ce comité est composé de :

- **JOCELYNE BERNIER**
Coordonnatrice de la Chaire « Approches communautaires et inégalités de santé »
FCRSS/IRSC, Université de Montréal
- **GILLES CANTIN**
Professeur-chercheur du Département de didactique
Sciences de l'éducation, UQAM
- **MARTINE THÉRIAULT**
Organisatrice communautaire
CSSS du Sud-Ouest Verdun

LA STRATÉGIE AUPRÈS DES NATIONS AUTOCHTONES

La stratégie auprès des nations autochtones comporte les quatre volets suivants :

- Le soutien aux Autochtones en milieu urbain
- Le soutien aux communautés des Premières Nations
- Le soutien aux Inuits
- Le soutien aux communautés Cries – ce volet de la stratégie n'a pas connu de développement en 2013-2014



© Clinique Minowé

■ *Ce projet vise à développer un modèle de partenariat pour adapter les services sociaux et de santé aux enfants et aux familles autochtones qui vivent ou qui sont de passage en ville*

AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN

Depuis 2011, Avenir d'enfants soutient le [projet Abinodjic](#) du [Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or](#). Ce projet, lié à la Clinique Minowé, vise à développer un modèle de partenariat entre un centre d'amitié autochtone, un centre jeunesse et un centre de santé et de services sociaux pour adapter les services sociaux et de santé aux enfants et aux familles autochtones qui vivent ou qui sont de passage en ville. Les résultats de ce projet pilote sont en voie d'être disponibles, et déjà d'autres régions se sont montrées intéressées à implanter une initiative similaire.

COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS

En août 2012, au terme de près de deux ans de collaboration, Avenir d'enfants a signé une entente avec la [Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador](#) (CSSSPNQL) pour déléguer à cette dernière les fonctions d'accompagnement des communautés, d'analyse des plans d'action, de suivi de la mise en œuvre, de reddition de comptes et d'évaluation pour les projets des Premières nations (Abénaquis, Algonquins (Anishnabe), Atikamekw, Malécites, Mi'gmaq, Innu, Mohawk, Huron-Wendat et Naskapi). Cette entente, valide du 21 août 2012 au 31 mars 2015 et renouvelable, prévoit l'octroi d'un budget maximal de 2 M\$ par année à la CSSSPNQL pour le soutien aux communautés et les frais afférents à la gestion de l'entente (administration, accompagnement, évaluation). En date du 31 mars 2014, 15 communautés étaient accompagnées par la CSSSPNQL, dont trois en mise en œuvre de leur plan d'action et trois en phase de démarrage. Les neuf autres communautés déposeront une demande de démarrage au cours de l'année 2014-2015.

COMMUNAUTÉS INUITS

En juin 2013, le Conseil d'administration d'Avenir d'enfants a approuvé le soutien au projet Ilagiinut, déposé conjointement par l'Université de Montréal et le Regional Partnership Committee (RPC). Ce comité, dont la mission se concentre autour de la mobilisation des communautés nordiques et des besoins des enfants, réunit l'ensemble des organisations du Nunavik. Depuis un an, Avenir d'enfants travaille en étroite collaboration avec les partenaires des paliers local et régional afin de soutenir le démarrage de l'initiative dans le village nordique de Kuujjuarapik, sur la côte de la Baie d'Hudson.

LA DIRECTION ÉVALUATION

La dernière année a été un point tournant dans l'avancée des activités d'évaluation d'Avenir d'enfants. Des travaux ont en effet été entrepris pour réaliser certaines mesures associées au *Plan-cadre d'évaluation*, répondre aux attentes des regroupements locaux de partenaires et mieux appuyer les promoteurs de projets en transfert et acquisition de connaissances dans l'acquisition d'apprentissages.

Comme suite à l'adoption de la *Politique de mise en œuvre du Plan-cadre d'évaluation*, divers documents ont été produits et des événements de communication se sont tenus afin de permettre aux agents d'Avenir d'enfants et aux membres des regroupements locaux de partenaires de se l'approprier. De plus, Avenir d'enfants offre maintenant un soutien financier supplémentaire pour permettre aux regroupements de bénéficier des services d'un évaluateur externe pour les soutenir dans l'élaboration de leur plan d'action, et l'enveloppe budgétaire des regroupements dédiée à l'évaluation a été haussée de 5 à 7 % de l'octroi annuel total.

Également, un conseiller est maintenant assigné à chaque territoire et fournit un appui technique en évaluation aux agents et aux membres des regroupements de ce territoire.

ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR L'EXPÉRIENCE DES PARENTS DES ENFANTS DE 0-5 ANS

Prévue dans le *Plan-cadre d'évaluation*, Avenir d'enfants a initié l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents des enfants de 0-5 ans (EQEPE) en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Les autres partenaires du projet sont des chercheurs des universités Concordia et Laval, les ministères de la Famille et de la Santé et des Services sociaux ainsi que la Fondation Lucie et André Chagnon.

Dirigée par l'ISQ, cette enquête vise à documenter les aspects suivants :

1. La perception de l'importance des 5 premières années de vie et des connaissances sur le développement des enfants;
2. Les besoins et les sources d'information;
3. Les pratiques parentales positives;
4. Le sentiment d'efficacité parentale et la satisfaction par rapport au rôle de parent;
5. Le stress et les obstacles;
6. Le besoin de soutien;
7. L'accès, l'utilisation et les barrières à l'utilisation des ressources et des services disponibles.

Elle vise environ 14 000 répondants, soit des parents d'enfants de 0 à 5 ans.

■ *Avenir d'enfants offre maintenant un soutien financier supplémentaire pour permettre aux regroupements de bénéficier des services d'un évaluateur externe pour les soutenir dans l'élaboration de leur plan d'action*

ÉVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT D'AVENIR D'ENFANTS

La Direction a aussi débuté l'évaluation de l'effet de l'accompagnement d'Avenir d'enfants sur la mobilisation et la capacité d'agir des regroupements locaux de partenaires. Huit d'entre eux font partie d'un premier échantillon sélectionné sur la base du degré de défavorisation des populations que ses membres desservent, de leur ancienneté dans la relation avec Avenir d'enfants et de leur milieu de vie (rural, péri-urbain ou urbain).

LA DIRECTION VALORISATION ET COMMUNICATION

OUTILS DE COMMUNICATION

PLATEFORMES WEB

Année après année, Avenir d'enfants peaufine ses outils Web dans le but de faire connaître ses réalisations mais, surtout, de demeurer à l'affût de celles de ses partenaires afin de les diffuser et d'en faire la promotion. Le [site Internet](#), la [page Facebook](#) et le [compte Twitter](#) (nouveau depuis octobre 2013) sont en constante adéquation l'un avec l'autre pour une meilleure diffusion de l'information et ne cessent de compter plus de visites et d'adhérents.

Le site Internet a compté près de 19 000 visiteurs en 2013-2014, soit une augmentation de 19 % par rapport à l'année précédente.

Les statistiques relatives à la page Facebook ont bondi en 2013-2014 :

- Le nombre de mentions J'aime de 46 %
- Le nombre de visiteurs de 49 %
- Le nombre d'utilisateurs engagés de 110 %
- Le nombre de personnes qui en parlent de 134 %

Le compte Twitter, créé en octobre 2013, compte 350 abonnés.

La carte interactive du site Internet, [En action partout au Québec](#), continue de se peaufiner et référence chacun des regroupements locaux de partenaires et instances régionales, leur situation géographique, le nombre et le nom des partenaires, le nombre d'enfants qu'ils visent, leurs priorités ainsi que leurs réalisations disponibles.

INFOLETTRE AVENIR D'ENFANTS

En septembre 2013 paraissait la toute première Infolettre Avenir d'enfants suivie, en décembre, de la seconde. Elles sont acheminées à 2500 partenaires et collaborateurs, de même qu'à quiconque en fait la demande. La parution des résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) tout au long de l'automne ont certes été un sujet de choix pour ces deux parutions mais, avant tout, cette Infolettre constitue pour Avenir d'enfants un lien de plus vers son réseau afin de l'informer sur ses actions et, surtout, de faire connaître et valoriser le travail exceptionnel de ses partenaires.



Le site Internet, la page Facebook et le compte Twitter sont en constante adéquation l'un avec l'autre pour une meilleure diffusion de l'information et ne cessent de compter plus de visites et d'adhérents

ÉVÉNEMENT

RENCONTRE NATIONALE DES EMPLOYÉS D'AVENIR D'ENFANTS

L'équipe d'Avenir d'enfants est déployée dans l'ensemble du territoire québécois. Bien sûr, elle demeure liée ponctuellement dans chacun des territoires et les rencontres virtuelles occupent une place de choix dans l'horaire de tous, mais il demeure essentiel que soit organisée annuellement une rencontre de tous les employés afin de partager l'information pertinente sur les principaux dossiers qui occupent l'organisation, partager une vision commune et approfondir les connaissances utiles à la réalisation de la mission. Ceci afin d'offrir le meilleur accompagnement qui soit aux partenaires.

Cette année, cette rencontre s'est tenue en février et a duré deux journées et demie. Notamment, deux conférenciers sont venus partager avec l'équipe le fruit de leur travail et de leurs réflexions portant sur le thème de la mobilisation. Le premier, Jean-Marc Fontan, titulaire de la Chaire de recherche de l'UQÀM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale, a fait une présentation ayant pour titre « Accompagner des démarches de planification stratégique en milieu défavorisé par une intervention socioterritoriale Avenir d'enfants ». Quant au second, Bertrand Perron, directeur des enquêtes longitudinales et sociales à l'Institut de la statistique du Québec, a présenté une conférence portant sur l'utilité des statistiques pour la mobilisation sociale à l'égard du développement des enfants et de la réussite scolaire.

Jean-Marc Fontan, titulaire de la Chaire de recherche de l'UQÀM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale, a fait une présentation ayant pour titre « Accompagner des démarches de planification stratégique en milieu défavorisé par une intervention socioterritoriale Avenir d'enfants »



Photo :
L'équipe d'Avenir d'enfants
en février 2014

ANNEXES

ANNEXE I : OCTROIS FINANCIERS EN 2013-2014

Les tableaux suivants présentent des données pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 ainsi que des données cumulatives depuis la création d'Avenir d'enfants en 2009. Ils font état de la progression du déploiement des communautés locales et de l'ampleur du soutien financier pour l'année 2013-2014 ainsi que depuis les débuts d'Avenir d'enfants. Les tableaux offrent également une vue d'ensemble des avant-projets et des projets en acquisition et transfert de connaissances soutenus et financés.

TABLEAU DES MONTANTS OCTROYÉS PAR LE CA - REGROUPEMENTS LOCAUX DE PARTENAIRES

TERRITOIRE	REGROUPEMENT LOCAUX DE PARTENAIRES	NOMBRES DE PARTENAIRES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2014*
Centre	Acton	11	103 184 \$	222 934 \$
Centre	Arthabaska-Érable	22	229 488 \$	429 073 \$
Centre	Beauharnois-Salaberry	32	517 414 \$	1 038 374 \$
Centre	Bécancour	9		362 063 \$
Centre	Brossard/St-Lambert	18	173 579 \$	488 654 \$
Centre	Coaticook	23		484 458 \$
Centre	Cowansville	57	614 912 \$	1 099 875 \$
Centre	Des Chenaux	5	48 790 \$	133 504 \$
Centre	Des Sources	27	189 565 \$	792 945 \$
Centre	Farnham	33	321 184 \$	659 077 \$
Centre	Granit	26	298 315 \$	443 643 \$
Centre	Haut-Richelieu	ND	30 000 \$	30 000 \$
Centre	Haut-Saint-François	22	520 904 \$	572 904 \$
Centre	Haut-Saint-Laurent	7	141 154 \$	672 854 \$
Centre	Haute-Yamaska	39	618 035 \$	1 110 420 \$
Centre	Jardins du Québec (Napierville)	7	106 503 \$	126 391 \$
Centre	Kahnawake	1		53 120 \$
Centre	Longueuil	50	201 447 \$	726 447 \$

TERRITOIRE	REGROUPEMENT LOCAUX DE PARTENAIRES	NOMBRES DE PARTENAIRES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2014*
Centre	Magog	20	199 967 \$	785 436 \$
Centre	Marguerite d'Youville/Boucherville	ND	30 000 \$	30 000 \$
Centre	Maskinongé	8	35 301 \$	55 088 \$
Centre	Maskoutains (DémarMonts)	15	181 767 \$	442 843 \$
Centre	Mékinac	10	233 531 \$	279 248 \$
Centre	Nicolet Yamaska	10	453 639 \$	506 389 \$
Centre	Pierre de Saurel	63	1 008 555 \$	1 610 166 \$
Centre	Roussillon-Châteauguay	23	564 604 \$	614 711 \$
Centre	Rouville Richelieu (Montérégie)	17	69 732 \$	305 483 \$
Centre	Saint-Hubert	21	256 943 \$	430 158 \$
Centre	Shawinigan	14	364 654 \$	587 210 \$
Centre	Sherbrooke Est	16	153 665 \$	599 156 \$
Centre	Trois-Rivières	40	304 383 \$	463 252 \$
Centre	Val Saint-François	23	637 635 \$	688 386 \$
Centre	Vallée des Patriotes (Richelieu)	21	286 843 \$	481 255 \$
Centre	Vaudreuil Soulanges	30	415 539 \$	463 467 \$
Centre	Waterloo	29	478 935 \$	967 787 \$
Est	Appalaches	14	185 867 \$	312 155 \$
Est	Avignon-Bonaventure	13	789 714 \$	860 643 \$
Est	Baie Bas-Saguenay Sud	24	261 384 \$	408 493 \$
Est	Basse-Côte-Nord	6	33 475 \$	33 475 \$
Est	Basse-Ville (St-Roch St-Sauveur)	27	5 000 \$	391 977 \$
Est	Beauce Robert-Cliche	17	5 000 \$	283 617 \$
Est	Beauport	19	366 128 \$	416 292 \$
Est	Bellechasse	10	5 000 \$	260 820 \$
Est	Charlevoix	20	311 709 \$	387 323 \$
Est	Chicoutimi	12	80 470 \$	182 267 \$
Est	Côte-de-Gaspé	48	314 257 \$	339 257 \$
Est	Domaine du Roy	30	446 768 \$	710 420 \$

TERRITOIRE	REGROUPEMENT LOCAUX DE PARTENAIRES	NOMBRES DE PARTENAIRES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2014*
Est	Duburger Les Saules	9	152 760 \$	282 363 \$
Est	Etchemins	12	141 380 \$	214 853 \$
Est	Haute-Côte-Nord	11	235 649 \$	363 866 \$
Est	Haute-Gaspésie	12	207 528 \$	323 387 \$
Est	Haute-Ville	23	63 671 \$	130 211 \$
Est	Îles-de-la-Madeleine	20	103 875 \$	195 718 \$
Est	Jonquières	16	423 033 \$	448 033 \$
Est	Kamouraska	10	5 000 \$	194 480 \$
Est	Lac-Saint-Jean Est	13	129 629 \$	219 451 \$
Est	Les Basques	6	5 000 \$	154 774 \$
Est	Lévis	24	137 154 \$	286 414 \$
Est	Limoilou	38	159 152 \$	628 598 \$
Est	Lotbinière	ND	30 000 \$	30 000 \$
Est	Manicouagan	12	291 228 \$	316 228 \$
Est	Maria-Chapdelaine	17	5 000 \$	275 839 \$
Est	Mashteuiatsh	7		74 864 \$
Est	Matane	9	71 752 \$	447 697 \$
Est	Matapédia	13	57 534 \$	388 148 \$
Est	Minganie	10	140 717 \$	279 025 \$
Est	Mitis	11	233 219 \$	571 215 \$
Est	Montmagny L'Islet	18	5 000 \$	401 978 \$
Est	Nouvelle Beauce	16		325 623 \$
Est	Pessamit	7		15 511 \$
Est	Port-Cartier	7	195 445 \$	297 893 \$
Est	Portneuf	12	307 993 \$	457 507 \$
Est	Rimouski-Neigette	12	122 880 \$	343 760 \$
Est	Rivière-du-Loup	12	89 917 \$	164 874 \$
Est	Rocher-Percé	34	115 209 \$	201 952 \$
Est	Sainte-Foy	8	48 400 \$	135 310 \$

TERRITOIRE	REGROUPEMENT LOCAUX DE PARTENAIRES	NOMBRES DE PARTENAIRES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2014*
Est	Sept-Îles	13	157 452 \$	267 822 \$
Est	Témiscouata	8	493 275 \$	1 081 476 \$
Montréal	Ahuntsic	37	789 814 \$	1 313 839 \$
Montréal	Anjou	50	650 869 \$	1 157 010 \$
Montréal	Bordeaux Cartierville	24	239 153 \$	688 163 \$
Montréal	Cavendish	24	455 957 \$	480 957 \$
Montréal	Faubourg Centre-Sud	ND	30 000 \$	30 000 \$
Montréal	Hochelaga-Maisonneuve	40	191 494 \$	607 586 \$
Montréal	Lac-Saint-Louis	9	241 881 \$	266 881 \$
Montréal	Lachine	18	1 909 \$	306 124 \$
Montréal	Lasalle	21	141 544 \$	251 083 \$
Montréal	Mercier Est	21	239 448 \$	851 660 \$
Montréal	Mercier Ouest	31	665 845 \$	971 135 \$
Montréal	Montréal-Nord	22		20 000 \$
Montréal	Parc Extension	ND	5 000 \$	30 000 \$
Montréal	Peter McGill		30 000 \$	30 000 \$
Montréal	Petite-Patrie	22	837 072 \$	862 072 \$
Montréal	Pierrefonds-Roxboro	21	85 000 \$	1 197 170 \$
Montréal	Pointe-de-l'Île	40	237 113 \$	814 140 \$
Montréal	Rivière-des-Prairies	67	728 103 \$	1 322 103 \$
Montréal	Rosemont	20	550 477 \$	597 595 \$
Montréal	Saint-Michel	35	247 907 \$	904 876 \$
Montréal	Saint-Laurent	15	339 082 \$	936 251 \$
Montréal	Saint-Léonard	18		335 762 \$
Montréal	St-Henri Petite-Bourgogne	47	916 632 \$	1 601 299 \$
Montréal	Villeray	16	110 545 \$	234 593 \$
Ouest	Abitibi Est	10	81 898 \$	235 731 \$
Ouest	Abitibi Ouest	31	57 587 \$	152 569 \$
Ouest	Autray	34	48 986 \$	127 602 \$

TERRITOIRE	REGROUPEMENT LOCAUX DE PARTENAIRES	NOMBRES DE PARTENAIRES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2014*
Ouest	Aylmer	15	80 749 \$	267 293 \$
Ouest	CALIN (St-Lin)	32	102 967 \$	608 594 \$
Ouest	Chomedey	11	736 641 \$	761 641 \$
Ouest	Cœur des Vallées en action	20	110 589 \$	251 415 \$
Ouest	Colline en forme	12	126 278 \$	252 012 \$
Ouest	Deux-Montagnes (Tandem)	52	539 309 \$	1 085 599 \$
Ouest	Hull en santé	41	318 525 \$	366 027 \$
Ouest	Jeun'est en forme	24	203 079 \$	382 820 \$
Ouest	Joliette (CAJOL)	15	102 736 \$	181 002 \$
Ouest	La Plaine	9		169 458 \$
Ouest	Lachute	36	587 828 \$	1 066 178 \$
Ouest	Laurentides Sud (Bambouli)	25	573 985 \$	1 030 130 \$
Ouest	Laval Ouest	29	154 786 \$	393 862 \$
Ouest	Marigot	15	468 681 \$	493 681 \$
Ouest	Matawinie	14	105 310 \$	344 935 \$
Ouest	Mirabel	9	249 522 \$	274 522 \$
Ouest	Mont-Laurier Rivière-Rouge	26	579 996 \$	1 001 482 \$
Ouest	Pays-d'en-Haut	24	615 289 \$	1 006 425 \$
Ouest	Pikogan (Abitiwini)	5		72 830 \$
Ouest	Pontiac	14	210 672 \$	415 414 \$
Ouest	Promenades de Gatineau	44	688 966 \$	1 294 532 \$
Ouest	Rouyn-Noranda	7	154 272 \$	248 029 \$
Ouest	Saint-Jérôme	30	420 025 \$	844 762 \$
Ouest	Ste-Rose/Fabreville (M'Îles lieux en forme)	40	111 931 \$	243 552 \$
Ouest	Témiscamingue	11	189 223 \$	303 074 \$
Ouest	Thérèse-de-Blainville	9		251 185 \$
Ouest	Vallée-de-Gatineau	20	668 244 \$	1 191 462 \$
Ouest	Vallée-de-l'Or	14	146 287 \$	488 284 \$
Ouest	Vieux-Gatineau	17	30 000 \$	30 000 \$
TOTAL		2702	32 922 997 \$	64 508 781 \$

*Le cumul des octrois 2009-2014 n'inclut pas les transferts d'actifs entre la Fondation Lucie et André Chagnon et Avenir d'enfants. Aux décisions d'octroi du Conseil d'administration d'Avenir d'enfants, des subventions décidées antérieurement par le Conseil de la Fondation ont été assumées en partie par Avenir d'enfants en fonction d'une entente de transfert d'actifs, incluant les engagements contractuels de subventions liées à la création d'Avenir d'enfants.

TERRITOIRES	NOMBRE DE REGROUPEMENTS	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2014
Centre	34	9 790 167 \$	18 756 771 \$
Est	41	6 933 624 \$	14 105 609 \$
Montréal	23	7 734 845 \$	15 810 299 \$
Ouest	30	8 464 361 \$	15 836 102 \$
TOTAL	128	32 922 997 \$	64 508 781 \$

OCTROIS DU CA - INSTANCES RÉGIONALES

INSTANCES RÉGIONALES	OCTROIS ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014	OCTROIS CUMULATIF 2010-2014
Abitibi-Témiscamingue	187 500 \$	187 500 \$
Bas-Saint-Laurent	87 500 \$	187 500 \$
Capitale-Nationale	212 500 \$	262 500 \$
Côte-Nord	150 000 \$	200 000 \$
Gaspésie	87 500 \$	137 500 \$
Lanaudière	150 000 \$	250 000 \$
Laval	187 500 \$	237 500 \$
Montréal	100 000 \$	250 000 \$
Outaouais	87 500 \$	137 500 \$
Saguenay-Lac-St-Jean	162 500 \$	212 500 \$
Estrie	166 660 \$	166 660 \$
TOTAL	1 579 160 \$	2 229 160 \$

OCTROIS DU CA - ALLIANCES STRATÉGIQUES, VALORISATION ET COMMUNICATION

PROJETS ALLIANCES STRATÉGIQUES	PROMOTEUR	OCTROIS ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014	OCTROIS CUMULATIF 2010-2014
Série TV 1, 2, 3... Géant	Société de Télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	-	1 000 000 \$
Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)	Institut de la statistique du Québec et autres partenaires	-	1 002 698 \$
Grandes rencontres sur la persévérance scolaire	Réseau Réussite Montréal	-	550 000 \$
Semaine québécoise des familles	Réseau pour un Québec Famille	-	70 000 \$
TOTAL		0 \$	2 622 698 \$

OCTROIS DU CA - STRATÉGIE AUTOCHTONE

STRATÉGIE AUTOCHTONE	PROJET	OCTROIS ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014	OCTROIS CUMULATIF 2010-2014
Northern Village of Kuujjuarapik	Inuits - Illaginit	1 061 445 \$	1 061 445 \$
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or	Abinodjic	105 765 \$	494 433 \$
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	Budget de démarrage aux communautés autochtones		300 000 \$
CSSSPNQL	Forum des Premières Nations 2013		91 300 \$
CSSSPNQL	Frais de fonctionnement et soutien aux regroupements	396 595 \$	780 520 \$
CSSSPNQL	Renforcement des capacités	50 000 \$	50 000 \$
CSSSPNQL	Kahnawake	82 194 \$	82 194 \$
CSSSPNQL	Mashteuiatsh	96 603 \$	96 603 \$
CSSSPNQL	Pikogan (Abitiwini)	57 767 \$	57 767 \$
CSSSPNQL	Prévention de la violence et des agressions dans les communautés		282 905 \$
TOTAL		1 850 369 \$	3 297 167 \$

OCTROIS DU CA – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE

TERRITOIRE	NOMBRE D'OFC	MONTANT OCTROYÉ – ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014
Centre	49	980 000 \$
Est	55	1 100 000 \$
Montréal	41	820 000 \$
Ouest	43	860 000 \$
TOTAL GÉNÉRAL	188	3 760 000 \$

TABLEAU DES OCTROIS DEPUIS LA CRÉATION D'AVENIR D'ENFANTS - TRANSFERT ET APPROPRIATION DES CONNAISSANCES

DURÉE (MOIS)	TYPE DE PROJET	PROMOTEURS	NOM DU PROJET	TOTAL
48	Projet	Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ)	Ma famille, ma communauté	1 505 528 \$
72	Projet	Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)	Je grandis en halte-garderie (phase 2)	765 790 \$
30	Projet	Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ)	Des chances pour tous (élaboration de la phase 2)	2 641 641 \$
39	Projet	Carrefour action municipale et famille (CAMF)	Municipalité amie des enfants	135 000 \$
60	Projet	CEGEP de St-Hyacinthe	Halte-garderie du cœur... pour toujours!	1 156 958 \$
48	Projet	CEGEP de Saint-Jérôme	Jeux d'enfants	2 750 000 \$
12	Avant-projet	Centre de Santé et de Services sociaux de la Montagne	Jouer et se raconter... (ERIT)	13 722 \$
12	Avant-projet	CPE\BC Les Pommettes rouges	Stimulation du langage en Montérégie	20 000 \$

DURÉE (MOIS)	TYPE DE PROJET	PROMOTEURS	NOM DU PROJET	TOTAL
36	Projet	Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal	Enquête sur l'expérience préscolaire...	197 000 \$
48	Projet	Fondation du Dr Julien	Acquisition et transfert de connaissances en pédiatrie sociale en communauté	1 870 000 \$
60	Projet	Fondation OLO	1000 jours pour savourer la vie	3 030 000 \$
60	Projet	Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)	Agora	4 569 780 \$
12	Projet	Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)	Guide mieux-vivre 2-5 ans	53 400 \$
60	Projet	La Maison bleue	Un modèle innovateur en périnatalité sociale	519 870 \$
33	Projet	Le réseau des centres de ressources périnatales	Victoires	150 000 \$
24	Projet	Regroupement des centres de la petite enfance de l'Île de Montréal (RCPEIM)/Horizon 0-5 ans	Constellation : En action pour les familles isolées	314 590 \$
12	Projet	Université de Montréal	AIDES	448 705 \$
12	Avant-projet	Université du Québec à Trois-Rivières	Carrefour national en éducation de la petite enfance	19 102 \$
29	Projet	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et RCPEATNQ	Portés par la qualité (phases 2 et 3)	148 825 \$
48	Projet	Université Laval et RCPEATNQ	Portés par la qualité Nourrissons 0-30 mois	357 185 \$
60	Projet	Université du Québec en Outaouais (UQO)	Initiatives Ami des pères	2 594 649 \$
12	Avant-projet	Ville de Montréal	Projet d'animation en ÉLÉ	20 000 \$
24	Projet	Vivre Saint-Michel en santé	Communauté de Saint-Michel	65 000 \$
TOTAL				23 346 745 \$

ANNEXE II : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2014, AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES DE 2013

ACTIF À COURT TERME	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 726 860 \$	35 586 052 \$
Placements	25 000 000	-
Débiteurs	499 475	470 041
Stocks – matériel jeux d'enfants	631 528	697 223
Frais payés d'avance	21 772	25 087
	28 879 635	36 778 403
Immobilisations corporelles	386 864	362 225
Placements	-	25 000 000
	29 266 499 \$	62 140 628 \$
PASSIF À COURT TERME	2014	2013
Créditeurs et charges à payer	1 659 141 \$	2 234 321 \$
Apports reportés	26 588 966	58 846 859
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	386 864	362 225
Apports reportés afférents aux stocks – matériel jeux d'enfants	631 528	697 223
	27 607 358	59 906 307
ACTIFS NETS	-	-
	29 266 499 \$	62 140 628 \$

LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS COMPLETS SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE.

Au nom du Conseil,



Lucienne Robillard
Administratrice



Sylvianne Chaput
Administratrice

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014, AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES DE 2013

PRODUITS	2014	2013
Contributions pour les activités	32 095 278 \$	25 434 307 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	104 081	94 024
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles reliés à la radiation d'immobilisations corporelles	33 895	-
Revenus de placements	837 720	1 232 905
Apports afférents au matériel jeux d'enfants	65 695	98 720
	33 136 669	26 859 956
CHARGES	2014	2013
Dotation – Communautés	17 801 380	11 608 282
Dotation – Transfert de connaissances	5 434 052	6 630 699
	23 235 432	18 238 981
SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS ET PARTENARIATS ET INNOVATION		
Salaires et avantages sociaux	5 830 049	4 647 364
Honoraires	186 776	247 840
Déplacements	336 571	301 494
Frais indirects	320 607	305 662
Amortissement des immobilisations corporelles	61 245	54 841
Radiation d'immobilisations corporelles	10 656	-
	6 745 904	5 557 201
TOTAL SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS ET PARTENARIATS ET INNOVATION	29 981 336	23 796 182

CHARGES	2014	2013
FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	1 617 988	1 854 649
Technologies de l'information	699 076	518 911
Honoraires	332 536	255 044
Déplacements	37 126	42 589
Frais indirects	402 532	353 398
Amortissement des immobilisations corporelles	42 836	39 183
Radiation d'immobilisations corporelles	23 239	-
	3 155 333	3 063 774
TOTAL DES CHARGES	33 136 669	26 859 956
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES ET ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	- \$



3 ÉTATS FINANCIERS DU FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

ÉTATS FINANCIERS (non audités)

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS	Page
Résultats et variation des actifs financiers net.....	1
Situation financière.....	2
Notes complémentaires.....	3

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE LA VARIATION DES
ACTIFS FINANCIERS NET (non audités)
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	<u>31 mars 2014</u>		<u>31 mars 2014</u>		<u>31 mars 2013</u>
	Budget				
REVENUS					
Taxes à la consommation - Tabac	15 000 000	\$	15 000 000	\$	15 000 000
Intérêts sur le Fonds général	100 800		100 639		44 276
	<u>15 100 800</u>	\$	<u>15 100 639</u>	\$	<u>15 044 276</u>
CHARGES					
Subvention pour le développement des jeunes enfants	-	\$	-	\$	10 000 000
	<u>-</u>		<u>-</u>		<u>10 000 000</u>
EXCÉDENT ANNUEL	<u>15 100 800</u>	\$	<u>15 100 639</u>	\$	<u>5 044 276</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT	<u>12 610 355</u>		<u>12 610 355</u>		<u>7 566 079</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN	<u>27 711 155</u>	\$	<u>27 710 994</u>	\$	<u>12 610 355</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)
AU 31 MARS 2014

	<u>31 mars</u> <u>2014</u>		<u>31 mars</u> <u>2013</u>	
ACTIFS FINANCIERS				
Intérêts courus à recevoir	31 765	\$	13 256	\$
Avances au Fonds général	<u>27 679 229</u>		<u>12 597 099</u>	
	<u>27 710 994</u>	\$	<u>12 610 355</u>	\$
PASSIF				
	<u>-</u>	\$	<u>-</u>	\$
ACTIFS FINANCIERS NETS				
	<u>27 710 994</u>	\$	<u>12 610 355</u>	\$
ACTIF NON FINANCIER				
	<u>-</u>	\$	<u>-</u>	\$
EXCÉDENT CUMULÉ				
	<u><u>27 710 994</u></u>	\$	<u><u>12 610 355</u></u>	\$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 3)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Line Bérubé, sous-ministre

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)
AU 31 MARS 2014

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds, fonds spécial constitué par la Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, en date du 30 septembre 2009, a débuté ses activités le 2 décembre 2009. Il est administré par le ministère de la Famille.

Le Fonds a pour but de contribuer à la réalisation de la mission de la ministre de la Famille, en soutenant le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser le plus tôt possible le développement global de ces enfants tout en reconnaissant le rôle prépondérant des parents, à soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer à ce développement et à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Les surplus du fonds existant à la date de cessation d'effet de l'article 1 sont virés au fonds général et sont affectés au financement de mesures complémentaires conformes aux objets du Fonds pour le développement des jeunes enfants, déterminées par le gouvernement et selon les modalités qu'il établit.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds pour le développement des jeunes enfants dresse ses états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements présentés dans ces états financiers sont fondés, lorsque requis, sur des estimations et sur le jugement rigoureux de la direction.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent.

Charges

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)
AU 31 MARS 2014

3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Fonds s'est engagé à verser à la Société de gestion du Fonds pour le développement des jeunes enfants une subvention d'un montant de 102 500 000 \$ (2013 - 102 500 000 \$). Les obligations contractuelles liées à cet engagement pour les prochains exercices s'élèvent à :

2015	15 000 000
2016	15 000 000
2017	15 000 000
2018	15 000 000
2019	15 000 000
2020	27 500 000
	<u>102 500 000</u>

4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds conclut des opérations commerciales avec les apparentés dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

POUR
LES
FAMILLES
EN
TRANSITION

